

Colloque du C.I.E.L.T.

par Cécile Roy

Le 4 janvier 1995, le colloque du C.I.E.L.T. (Centre International d'Études sur le Linceul de Turin) connut un succès sur le plan de l'audience : 1 200 personnes sont venues ; certaines ont dû s'asseoir dans des salles où l'on ne voyait pas les conférenciers !

Monsieur van Cauwenberghe, en tant que président honoraire du C.I.E.L.T., conduisit la séance qui devait comporter trois parties :

1°) Un point sur la datation au carbone 14 confrontée avec le manuscrit de Pray.

2°) La description des projets du professeur Lejeune pour l'étude du sang se trouvant sur le linceul.

3°) Un compte rendu d'expériences de traitement d'images sur des photos du linceul censées donner une carte d'identité du Christ.

I — La datation au carbone 14 et le manuscrit de Pray

Madame Yvonne Bongert, historienne, exposa ce qu'elle avait découvert sur le manuscrit de Pray. Ce manuscrit hongrois fut découvert au XVIII^e siècle par le jésuite Pray. C'est un sacramentaire qui a vu le jour entre 1192 et 1195 dans un monastère bénédictin, sous le règne de Bella III (1173-1196). (A cette époque des liens étroits existaient entre la Hongrie et la France.)

Ce qui nous intéresse dans ce manuscrit, ce sont ses cinq illustrations :

- le Christ en croix ;
- la descente de croix ;
- l'onction du corps du Christ ;
- la visite des saintes femmes ;
- le Christ en majesté.

En particulier on constate que :

— Sur *l'onction du corps du Christ*, le corps est nu, les mains sont croisées sur le pénis, les pouces rétractés. La représentation du corps nu est singulière dans l'iconographie religieuse (sauf pour les scènes de baptême). La position du corps sur le

linceul n'est pas propre au codex Pray : on la trouve dans de nombreuses représentations orientales postérieures, mais aussi à Berzé-la-Ville. Là, il s'agit d'un saint ayant subi le supplice du gril (c'est étonnant qu'il ait la même position que l'homme du linceul car on ne voit pas pourquoi un homme ayant subi le supplice du gril aurait les pouces rétractés). Cette illustration présente donc des similitudes avec le linceul, mais cela ne suffit pas à prouver que l'auteur de l'illustration ait vu le linceul.

— Sur *la visite des saintes femmes*, le linceul est représenté plié de telle sorte que l'on voit en partie le dessus, reconnaissable aux chevrons, très grossis et stylisés, et la doublure du dessous ornée d'une croix. Le dessus comporte quatre petits ronds disposés en L¹. En reconstituant le pliage du linge, le professeur Lejeune a montré que ces ronds se placent exactement là où quatre ronds identiques, disposés de la même manière, figurent près du visage du Christ sur le linceul de Turin. Ces ronds sont des traces de brûlure, d'encens sans doute, en tout cas, antérieurs à l'incendie de 1532 puisqu'ils sont reproduits sur un dessin daté de 1516 et conservé à Lierre en Belgique. Ils suffisent à établir, à l'instar d'empreintes digitales, l'identité de l'actuel linceul de Turin avec le sindon ou suaire de Constantinople.

— Sur *le Christ en majesté*, trois clous sont plantés sur un bras du *patibulum*, ce qui suppose que les deux pieds étaient cloués avec le même clou, conformément au linceul.

Les traces de clous sont visibles dans le poignet droit (comme sur le linceul) et dans la paume gauche (on ne voit pas le poignet gauche sur le linceul).

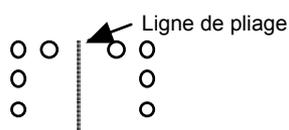
En conclusion, l'auteur des illustrations a vu le linceul de Turin déplié. Pour l'artiste, il ne faisait aucun doute qu'il s'agissait du linceul du Christ.

Il reste maintenant à dater les illustrations. Il n'est pas sûr en effet qu'elles soient contemporaines du manuscrit. Celui-ci est constitué de différents cahiers, la reliure date de 1855. Les illustrations se trouvent sur une feuille de parchemin pliée en deux comportant le texte et les neumes du début de *l'Exultet*. D'après la paléographie du texte et le style des illustrations (dessins au trait avec à plats bleus et rouges), on ne saurait descendre au-delà de la deuxième moitié du XII^e siècle. Une datation postérieure à la fin de ce siècle est exclue. Cela prouve donc l'existence du dessin au plus tard en 1200.

Monsieur Henri Carcelle, musicologue, expliqua ensuite comment on pouvait dater les neumes.

Sur le parchemin du manuscrit de Pray sont tracées quatre lignes noires, les signes sont des points et des virgules.

La notation des neumes par points et virgules remonte au VIII^e siècle, c'était seulement un aide-mémoire destiné aux moines connaissant les mélodies par cœur, cela



¹ — Selon le dessin suivant :

donnait la relation entre plusieurs sons successifs et présentait l'avantage d'être rapide à écrire.

Aux X^e et XI^e siècles, Odon de Cluny, et d'autres, déplorent le manque d'exactitude : on ajoute une ligne rouge avec la lettre F (fa). Les notes se placent ainsi au-dessus ou en-dessous de la ligne. Ensuite, on ajoute une ligne verte ou jaune pour le do. Vers 1026, sous l'impulsion de Guido d'Arezzo, on ajoute une troisième ligne pour le la et une quatrième ligne pour le ré. A partir de 1100, la notation des neumes sur quatre lignes noires est répandue partout. A la fin du XII^e siècle, on abandonnera la forme primitive des neumes pour les remplacer par des notes carrées, qui sont utilisées partout au XII^e siècle.

En conclusion la notation des neumes utilisée sur le parchemin du manuscrit de Pray est abandonnée à la fin du XII^e siècle, ce qui confirme qu'il date d'avant 1200.

La datation du linceul au carbone 14, qui donne une fourchette comprise entre 1260 et 1390, est donc remise en cause.

II — Les études du sang du linceul

En introduction, le professeur Nominé rappela que des expériences menées en 1981 ont montré que les taches dites « de sang » présentes sur le linceul se comportent comme des taches de sang vis-à-vis de réactifs chimiques. Cela ne prouve cependant pas qu'il s'agisse de sang humain. Pour cela, il faudrait analyser l'A.D.N. et c'est le projet qu'avait le professeur Lejeune.

Le docteur Marie Peters, une des ses proches collaboratrices, prit alors la parole pour rendre hommage au professeur Lejeune et à son action en faveur des enfants handicapés. Elle expliqua ensuite que l'analyse de l'hémoglobine montrait que celle-ci était de type humain. Pour être sûr qu'il s'agit de sang humain, il faudrait faire des analyses plus fines (« déplier » l'hémoglobine). L'hémoglobine, étant une protéine, est sujette au vieillissement ; cela pourrait peut-être permettre une datation.

L'A.D.N. se trouve seulement dans les globules blancs. Dans une goutte de sang séché, il y a probablement assez de globules blancs pour repérer s'il s'agit de sang humain et voir s'il y a un chromosome Y.

Le professeur Lude, médecin légiste à Strasbourg, donna des détails techniques sur les expériences possibles.

En conclusion, l'étude d'une goutte de sang présente sur le linceul devrait permettre de prouver qu'il s'agit bien de sang humain. Les expériences restent à faire...

III — Expériences de traitement d'images

Monsieur Kaplan rapporte tout d'abord ce que pensait le révérend père Dubois, mariste. Il distinguait trois groupes de lettres latines et grecques de part et d'autre de la sainte Face :

— IN NECE (en latin) pour « *In Necem ibis* » : Dans la mort tu iras. Il s'agirait de la sentence prononcée par Pilate.

— ZARE (en grec) pour « nazaréen » : identifie le condamné.

— REZW (en grec) pour « j'atteste » : formule sacramentelle utilisée par les huissiers de langue grecque. Saint Matthieu rapporte en effet que les grands prêtres avaient demandé à Pilate de sceller le linceul.

Monsieur Kaplan n'était pas convaincu par la lecture du révérend père Dubois car, d'après lui, les lettres n'étaient pas très visibles et pouvaient être confondues avec les lignes du tissu. Il eut l'idée qu'un tissu est une activité programmée, donc reproductible. Par un traitement informatique, on devrait pouvoir « soustraire » la trame du tissu et ainsi voir mieux les lettres.

D'autre part, on remarque que ces lettres sont visibles sur deux bandes sombres de part et d'autre du visage. Jusqu'ici ces bandes sombres ont été interprétées comme un vide entre le bord du visage et les cheveux. Or elles sont parallèles. Monsieur Kaplan, à la suite du révérend père Dubois, émet l'hypothèse que ces bandes sont les traces de coups de pinceaux passés pour pouvoir mieux écrire sur le tissu.

Ces coups de pinceaux et ces lettres sont-ils de la même époque que l'image du linceul ? Cela reste à prouver. Si c'est le cas, cela pourrait correspondre au passage du chapitre 27, v. 62 à 66 de saint Matthieu, où il est écrit que les grands prêtres « fermèrent la tombe, dont ils scellèrent la pierre, et laissèrent une garde ». Cela expliquerait également pourquoi, en allant au tombeau, Jean « vit et crut » (Jn 20, 8) : un corps ne peut sortir naturellement des scellés.

Monsieur Kaplan a demandé à une équipe d'ingénieurs d'Elf-Aquitaine, spécialisés dans le traitement d'images, et à une équipe d'élèves de l'École Supérieure d'Optique de mener des expériences sur des clichés du linceul.

Monsieur Alonso, ingénieur d'Elf-Aquitaine, expliqua comment mettre en évidence ces écritures, d'abord en inversant l'image. Monsieur Marion de l'École Supérieure d'Optique décrit en détail des expériences de traitement d'images où, par des modifications de contraste, son équipe a tenté de mieux voir les inscriptions sur le linceul. Sur une troisième bande placée sous la barbe on peut distinguer les lettres NR qui pourraient être le milieu de INRI.

Sur les diapositives que nous avons vues le 4 janvier, il n'était guère facile de distinguer les lettres. On pouvait apercevoir CE (de IN NECE). La « soustraction » de la trame du tissu n'a pas été faite.

Bref, il faudra mener encore des expériences pour vraiment mettre en évidence les inscriptions.

*
* *

En conclusion, monsieur Olivier Pourrat, historien, fit une synthèse des recherches du C.I.E.L.T. et donna des objectifs :

- sur la méthodologie (protocoles, publications dans des revues scientifiques...);
- sur les travaux à effectuer.

A propos du Carbone 14, il a rappelé qu'« il a été montré comment les résultats de la datation en carbone 14 ne peuvent plus raisonnablement être admis à l'heure actuelle pour des raisons à la fois

— méthodologiques (*"Shroud dating still questioned"*, *Nature* 349, 1991, p. 558),

— technologiques montrant la possibilité du "rajeunissement" d'un lin ancien sous l'effet d'une irradiation par des neutrons (travaux J.B. Rinaudo) ou par exposition à la chaleur (D. Kouznetsov, ce dernier modèle expérimental étant pour l'instant contesté) ou, enfin, par la présence sur le linceul d'une colonie d'un champignon du type *Lichénotelia*, dont il a été montré qu'il pouvait fausser la datation pour le carbone 14 de divers objets archéologiques,

— enfin déontologiques (les auteurs de l'article de *Nature* ayant fui tout débat de type scientifique, ce qui est suffisamment inhabituel pour être signalé)¹. »

Enfin, monsieur Raffard de Brienne annonça le prochain *symposium* du C.I.E.L.T. pour 1998, anniversaire de l'ostension de 1898 qui provoqua tant de découvertes. Le C.I.E.L.T. a demandé au Saint-Siège qu'en 1998 ait lieu une nouvelle ostension du linceul.

¹ — Extrait du compte rendu de la réunion, publié dans la *Lettre mensuelle du C.I.E.L.T.* 61 de janvier 1995.